

Troisième trimestre 2011

3

Rapport de gestion
pour le trimestre clos le 30 septembre 2011

Intact Corporation financière

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Le 1^{er} novembre 2011

Le présent rapport de gestion, approuvé par le conseil d'administration pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, a pour but de permettre aux lecteurs de comparer la situation financière et les résultats opérationnels de la société pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2011 aux périodes correspondantes de 2010. Il devrait être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société et les notes complémentaires, de même qu'avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités publiés dans le rapport annuel 2010 de la société. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

La société utilise les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi que certaines mesures non conformes aux IFRS pour évaluer le rendement. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et elles ne sont probablement pas comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La direction d'Intact Corporation financière analyse le rendement en fonction de ratios techniques tels que le ratio combiné, le ratio des frais et le ratio des sinistres ainsi qu'en fonction de d'autres mesures de rendement tels le rendement des capitaux propres (« RCP »), le rendement des capitaux propres ajustés (« RCP ajusté »), le rendement opérationnel des capitaux propres (« RCP opérationnel ») et le résultat par action ajusté (« RPA ajusté »). Ces mesures et d'autres termes d'assurance sont définis dans le glossaire de la société, qui se trouve à la section « Relations investisseurs » du site d'Intact Corporation financière, à l'adresse www.intactcf.com. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Intact Corporation financière, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Normes internationales d'information financière

Le rapport de gestion du troisième trimestre de 2011 reflète l'application par la société des IFRS émises par l'International Accounting Standard Board (« IASB »). Certaines données comparatives de 2010 ont été retraitées pour les rendre conformes aux IFRS, sauf indication contraire. La section 10.3 du présent rapport de gestion présente l'incidence détaillée de l'application des IFRS, alors que les tableaux 31 et 32 montrent un rapprochement entre les principaux indicateurs de rendement de la société présentés précédemment conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR du Canada ») et ceux présentés conformément aux IFRS.

La note 17 des états financiers intermédiaires consolidés non audités de la société comprend une description détaillée de notre plan de conversion aux IFRS, ce qui inclut les méthodes comptables adoptées et un rapprochement, ligne par ligne, des états financiers précédemment préparés conformément aux PCGR du Canada et de ceux préparés en vertu des IFRS pour les périodes de trois mois et neuf mois closes le 30 septembre 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'incidence de l'application des IFRS en 2010 sur le résultat opérationnel net par action (« RPA opérationnel net ») a été minimale, soit de 0,03 \$. L'incidence de leur application a été plus grande sur le résultat par action (« RPA ») et le RCP, c'est-à-dire une hausse respective de 0,67 \$ et de 3,0 points de pourcentage, par rapport à ce qu'ils auraient été s'ils avaient été présentés selon les PCGR du Canada. La variation du RPA s'explique par un niveau plus élevé de profits réalisés découlant de l'application rétrospective des règles de dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, ce qui comprend les actions privilégiées perpétuelles. Le RCP a augmenté en raison de ces profits réalisés et en raison de la réduction des capitaux propres due à l'ajustement transitoire lié aux avantages futurs du personnel.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et certaines incertitudes. Les résultats réels de la société pourraient différer de façon importante des résultats prévus par ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment ceux dont il est question ci-après ou dans la notice annuelle 2010 de la société. Prière de lire la mise en garde à la section 12.1 du présent document.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison des arrondissements. Une colonne indiquant la variation a été ajoutée pour faciliter la comparaison entre les résultats de la période actuelle et ceux de la période antérieure. L'abréviation de sans objet (« s.o. ») est utilisée si les chiffres de l'exercice en cours et de l'exercice antérieur ne sont pas comparables ou ne sont pas significatifs, ou encore si le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %. Les expressions « Intact », « la société », « IFC » et « nous » sont utilisées dans le présent document pour désigner Intact Corporation financière et ses filiales.

Remarques importantes :

- Sauf indication contraire, toute référence aux primes directes souscrites dans le présent rapport de gestion ne tient pas compte des groupements d'assureurs.
- Sauf indication contraire, toute référence au capital excédentaire dans le présent rapport de gestion comprend le capital excédentaire des filiales d'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD »), à un ratio de test du capital minimal (« TCM ») de 170 %, ainsi que les liquidités de la société de portefeuille.
- Un sinistre lié à une catastrophe est défini comme un sinistre ou un groupe de sinistres lié à un événement unique dont le coût est égal ou supérieur à 5 millions \$.
- Sauf indication contraire, les résultats de souscription et tous les ratios y afférents excluent l'ajustement fondé sur le rendement du marché (« ARM »).

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Table des matières

Section 1 - Intact Corporation financière	3
Section 2 - Aperçu du rendement consolidé	4
Section 3 - Perspectives de l'industrie canadienne de l'assurance incendie, accidents et risques divers pour les 12 prochains mois.....	6
Section 4 - Faits récents et cadre opérationnel	8
Section 5 - Résultats opérationnels	10
Section 6 - Résultats non opérationnels	16
Section 7 - Placements	17
Section 8 - Principaux résultats trimestriels.....	19
Section 9 - Situation financière	20
Section 10 - Questions de comptabilité et de communication de l'information.....	28
Section 11 - Gestion des risques	33
Section 12 - Autres questions.....	34

Section 1 - Intact Corporation financière

Aperçu de la société

Le 23 septembre 2011, Intact Corporation financière a fait l'acquisition de AXA Canada Inc. (« AXA Canada »), le 6^e plus important fournisseur d'assurance automobile, habitation et entreprise au pays. L'acquisition confirme la position d'IFC au sein de l'industrie canadienne et stimulera les efforts d'IFC en vue de devenir une société d'assurance de dommages canadienne de calibre mondial.

Intact Corporation financière est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au Canada. Elle compte plus de cinq millions de clients particuliers et entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance. Avec une part de marché canadienne estimée à 16,5 %, incluant AXA Canada, nous sommes le plus important fournisseur privé d'assurance IARD en Ontario, au Québec, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Nous offrons nos produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers et de notre filiale en propriété exclusive, BrokerLink. Nous distribuons également nos produits d'assurance directement aux consommateurs par le biais de nos marques belairdirect et GP auto et habitation. Nous gérons notre propre portefeuille de placements d'environ 11,8 milliards \$.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Section 2 - Aperçu du rendement consolidé

Faits saillants du troisième trimestre

- RPA opérationnel net de 0,97 \$, attribuable à de très solides résultats de souscription en assurance automobile
- Ratio combiné de 94,2 % au T3, amélioration de 2,4 points par rapport à celui de l’an dernier, malgré des sinistres liés à des catastrophes de 53 millions \$
- RCP opérationnel de 14,0 % avec une hausse de 13 % de la valeur comptable par action au cours des douze derniers mois
- Intégration en bonne voie : Polices d’assurance de AXA Canada maintenant souscrites dans les systèmes d’IFC

Résultats financiers consolidés

La clôture de l’acquisition de AXA Canada a eu lieu le 23 septembre 2011. Aux fins du présent rapport de gestion, l’apport de 3,8 millions \$ de AXA Canada aux résultats de souscription, pour la semaine prenant fin le 30 septembre 2011, a été présenté dans les autres résultats nets (tableau 3), alors que le produit net des placements pour le trimestre inclut 2,1 millions \$ provenant de AXA Canada.

Tableau 1 - Composantes principales du résultat net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites (à l’exclusion des groupements d’assureurs)	1 226	1 206	2 %	3 523	3 438	2 %
Produit net de souscription (à l’exclusion de l’ARM) (tableau 5)	65	37	76 %	155	172	(10) %
Ratio combiné (à l’exclusion de l’ARM)	94,2 %	966 %	(2,4) pt	95,2 %	94,5 %	0,7 pt
Produit net des placements (tableau 10)	74	74	-	223	223	-
Coûts de financement	11	7	57 %	26	21	24 %
Dividendes versés sur actions privilégiées	3	-	s.o.	3	-	s.o.
Total des profits, à l’exclusion des titres à revenu fixe à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») (tableau 13)	19	34	(44) %	147	111	32 %
Coûts d’intégration et de restructuration	29	-	s.o.	29	-	s.o.
Résultat net avant charge d’impôts sur le résultat	118	137	(14) %	478	501	(5) %
Charge d’impôts sur le résultat	17	28	(39) %	97	110	(12) %
Taux d’imposition effectif	15,0 %	20,3 %	(5,3) pt	20,4 %	22,0 %	(1,6) pt
Résultat net	101	109	(7) %	381	391	(3) %
Résultat opérationnel net (tableau 3)	111	90	23 %	308	322	(4) %
RPA attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué (en dollars)	0,87	0,96	(9) %	3,41	3,37	1 %
RPA ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué (en dollars)¹	1,11	0,98	13 %	3,69	3,42	8 %
RPA opérationnel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	0,97	0,79	23 %	2,75	2,78	(1) %
RCP attribuable aux actionnaires ordinaires pour les 12 derniers mois/cumul annualisé²	16,8 %	s.o.²	s.o.	17,2 %	18,0 %	(0,8) pt
RCP ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour les 12 derniers mois/cumul annualisé¹	17,8 %	s.o.²	s.o.	18,5 %	18,2 %	0,3 pts
RCP opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires pour les 12 derniers mois/cumul annualisé²	14,0 %	s.o.²	s.o.	14,6 %	16,1 %	(1,5) pt
Valeur comptable par action (en dollars)	28,97	25,61	13 %			

1 Le RPA ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et le RCP ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires excluent les coûts d’intégration et de restructuration ainsi que l’amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors d’acquisition d’entreprises. La société croit que ces mesures reflètent plus fidèlement sa performance sous-jacente.

2 Le RCP, le RCP ajusté et le RCP opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires ne sont pas présentés pour la période comparative en raison de l’adoption des IFRS en 2011. Le RCP, le RCP ajusté et le RCP opérationnel déclarés au T3 2010 en vertu des PCGR du Canada ont été de 14,2 %, de 14,3 % et de 14,1 % respectivement. Au T3 2011, aux fins du RCP, du RCP ajusté et du RCP opérationnel, le calcul de la moyenne des capitaux propres a été ajusté au prorata pour tenir compte des 921 millions \$ d’actions ordinaires émises en date du 23 septembre 2011. Il n’y a pas eu d’incidence sur les données comparatives antérieures à la suite de cet ajustement.

Troisième trimestre de 2011

La performance de souscription a été solide au troisième trimestre de 2011 avec un ratio combiné de 94,2 %, ce qui est plus favorable de 2,4 points comparativement au trimestre correspondant de 2010. Ce résultat est attribuable à des améliorations notables en assurance automobile des particuliers. Les sinistres liés à des catastrophes sont demeurés élevés à 53 millions de dollars, ce qui représente environ le double du chiffre estimatif normal pour le trimestre. Les pertes sont attribuables aux séquelles de la tempête tropicale Irene au Québec et aux nombreuses tempêtes de vent et de grêle à travers le pays qui ont affecté les résultats d'assurance des biens. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 2,5 points par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Le rendement fondé sur le marché a reculé de plus de 30 points de base pour s'établir à 3,8 % en raison de l'environnement de faibles rendements qui continue de défavoriser le produit des placements. Le produit net des placements de 74 millions \$ au troisième trimestre est comparable à celui du troisième trimestre de 2010, mais il inclut un montant de 2,1 millions \$ lié à AXA Canada. La trésorerie et les placements, en hausse de 3,2 milliards \$ par rapport à l'année précédente, ont totalisé 11,8 milliards \$, dont 3,6 milliards \$ provenaient de l'ajout du portefeuille de placements de AXA Canada.

Les primes directes souscrites ont augmenté de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2010. En assurance des particuliers, la progression de 1 % reflète un ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe, notamment en Ontario. En assurance des entreprises, la croissance a été de 5 % comparativement à celle du troisième trimestre de 2010, avec une amélioration du nombre d'unités dans le secteur automobile et le secteur biens et responsabilité.

La situation financière de la société est demeurée solide à la fin du troisième trimestre, avec un ratio de TCM de 202 %, un capital excédentaire de 534 millions \$ et une valeur comptable par action de 28,97 \$, cette dernière s'étant accrue de 13 % par rapport à l'année précédente. Nous sommes d'avis que nos niveaux de capital sont adéquats considérant les possibles influences défavorables liées à la volatilité des marchés boursiers et des taux d'intérêt, qui pourraient impacter négativement les résultats et la situation de capital à court terme. Le RCP opérationnel a affiché 14,0 % pour les douze derniers mois et les solides profits de placement enregistrés à la suite du rééquilibrage du portefeuille se sont soldés par un RCP ajusté de 17,8 %.

Cumul 2011

Les résultats de souscription ont fléchi de 17 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2011 avec un ratio combiné de 95,2 % contre 94,5 % pour les neuf premiers mois de 2010. La variation est attribuable aux conditions météorologiques clémentes inhabituelles du premier trimestre de 2010 et à une hausse notable des sinistres liés à des catastrophes, qui sont passés de 69 millions en 2010 à 176 millions \$ en 2011 en raison des feux de forêt de Slave Lake, de la tempête tropicale Irene et de plusieurs autres tempêtes violentes. La baisse des résultats de souscription a toutefois été compensée en grande partie par de meilleurs résultats sous-jacents en assurance automobile des particuliers pour l'année en cours et par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus importante. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 1,6 point comparativement aux neufs premiers mois de 2010. Dans l'ensemble, les meilleurs résultats en assurance automobile ont été partiellement contrebalancés par les reculs en assurance des biens des particuliers et en assurance biens et responsabilité des entreprises.

L'amélioration marquée des profits de placement a compensé en partie la baisse des résultats de souscription et les 29 millions \$ de coûts d'intégration et de restructuration, ce qui a donné lieu à un résultat net de 381 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en baisse de 3 % par rapport aux 391 millions \$ de la période correspondante de 2010.

Section 3 - Perspectives de l'industrie canadienne de l'assurance incendie, accidents et risques divers pour les 12 prochains mois

IFC est bien positionnée pour continuer de surclasser l'industrie de l'assurance IARD dans le contexte actuel en raison de sa discipline de tarification et de souscription, de ses capacités de gestion du processus d'indemnisation, de ses pratiques de gestion prudente des placements et du capital, et de sa forte position financière. Les synergies découlant de l'acquisition de AXA Canada devraient également nous permettre d'améliorer davantage nos résultats financiers.

	Industrie de l'assurance IARD	Position d'IFC
Environnement de la tarification et de l'indemnisation (perspectives pour les 12 prochains mois)	<ul style="list-style-type: none"> Les hausses de primes de l'industrie en 2011 devraient être comparables à celles de 2010 : la croissance devrait avoisiner 5 % en assurance automobile des particuliers (principalement en Ontario); elle devrait être légèrement inférieure à 10 % en assurance des biens des particuliers (compte tenu de l'incidence des sinistres causés par l'eau et de la fréquence ou de la gravité des intempéries); et elle devrait être inférieure à 5 % en assurance des entreprises. Nous nous attendons à une amélioration du ratio des sinistres en assurance automobile des particuliers (attribuable aux hausses de taux et aux économies de coûts anticipées à la suite des réformes en Ontario, qui contribuent à ralentir l'inflation des coûts des sinistres), de même qu'en assurance des biens des particuliers (en raison de l'avantage tiré des hausses continues de primes). Nous ne nous attendons pas à une amélioration du ratio des sinistres en assurance des entreprises, mais nous prévoyons une amélioration modérée des conditions de tarification à plus long terme, après plusieurs années d'assouplissement de la tarification de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> IFC maintient sa stratégie de tarification disciplinée tout en tablant sur sa très bonne position pour poursuivre sa croissance interne dans les conditions actuelles du marché. IFC poursuit de nouveau ses efforts de croissance en assurance automobile en Ontario alors que les réformes se concrétisent de façon positive et que les efforts visant à réduire la fraude et les abus portent fruit. En assurance habitation, nous continuons de porter notre attention sur les mesures qui ont déjà été mises en place et continuons de surveiller le nombre croissant d'intempéries, et de nous y adapter, de manière à créer un avantage concurrentiel durable. En assurance des entreprises, nous comptons miser sur notre avantage historique de 5 points sur le plan du ratio combiné et accélérer notre croissance dans le marché des petites et moyennes entreprises. L'acquisition de AXA Canada a rehaussé notre offre de produits et favorise de façon significative notre croissance dans le marché des moyennes entreprises.
Marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"> Les marchés financiers demeurent volatils à la lumière des données économiques (surtout à l'extérieur du Canada), qui mettent en doute la viabilité de la reprise mondiale. Les récentes données économiques et les commentaires de la Banque du Canada nous laissent croire que les taux d'intérêt, qui sont présentement très bas, pourraient demeurer bas dans un avenir rapproché. Par conséquent, nous croyons que le rendement avant impôts des placements de l'industrie baissera compte tenu de la composition de son portefeuille d'actifs et de sa durée, ce qui pourrait entraîner des hausses de primes dans toute l'industrie. Les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres subissent des fluctuations et offrent périodiquement aux sociétés des occasions de mobiliser du capital à des taux raisonnables. Les exigences de capital à l'échelle mondiale évoluent rapidement et deviennent généralement plus rigoureuses. Ce constat a également cours au Canada où le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a récemment publié la ligne directrice sur le TCM de 2012 qui pourrait entraîner une réduction des ratios de capital de l'industrie en 2013. 	<ul style="list-style-type: none"> IFC a obtenu du financement à long terme pour acquérir AXA Canada. Le prix d'acquisition de 2,6 milliards \$ a été financé par le produit tiré de l'émission de reçus de souscription, d'actions privilégiées et de billets à moyen terme d'une valeur globale approximative de 1,8 milliard \$. Le reste du financement a été assuré au moyen du capital excédentaire d'IFC et de 400 millions \$ prélevés en vertu d'une facilité de prêt à terme établie en relation avec l'acquisition. IFC maintient une forte situation financière avec un capital excédentaire de 534 millions \$ et un ratio de dette par rapport au total du capital investi de 23,4 % à la fin du T3 2011. IFC entend affecter une portion du produit de 300 millions \$ tiré de la vente des activités d'assurance vie de AXA Canada à la facilité de prêt à terme qui a servi à financer en partie l'acquisition. Par conséquent, le ratio de dette par rapport au capital investi d'IFC devrait se rapprocher de son niveau cible de 20 % à la clôture de cette transaction, au début de 2012. Le portefeuille de trésorerie et de placements de 11,8 milliards \$ se compose principalement de titres libellés en dollars canadiens avec une exposition minimale au marché américain. Nous nous attendons à ce que notre rendement fondé sur le marché continue de baisser, ce qui contrebalancera la croissance de notre portefeuille de placements et influera sur le produit net des placements. Nous nous attendons à ce que la nouvelle ligne directrice sur le TCM ait un effet neutre sur le capital en 2012 et un effet légèrement négatif en 2013 étant donné la composition actuelle de notre portefeuille de placements.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Vue d'ensemble	<ul style="list-style-type: none">Le RCP de l'industrie a été d'environ 7 % en 2010 et de 8 % pour le premier semestre de 2011. Bien que le ratio combiné puisse s'améliorer, nous croyons que l'amélioration pourrait être compensée par une réduction du produit des placements. Par conséquent, nous ne prévoyons pas d'amélioration importante des RCP à court terme.	<ul style="list-style-type: none">Nous croyons fermement que la société devrait surclasser le RCP de l'industrie d'au moins 500 points de base au cours des 12 prochains mois pour les raisons suivantes :<ul style="list-style-type: none">Notre performance a dépassé celle de l'industrie d'environ 700 points de base en 2010 (et de près de 1 100 points de base lors du premier semestre de 2011).Nous prévoyons maintenir notre avantage en ce qui a trait au ratio combiné grâce à de solides plans d'action en place dans toutes nos secteurs d'activité et à l'acquisition de AXA Canada.
-----------------------	---	--

Section 4 - Faits récents et cadre opérationnel

Acquisition de AXA Canada

Le 23 septembre 2011, IFC a annoncé la clôture de la transaction visant l'acquisition de AXA Canada pour 2,6 milliards \$. L'officialisation de la transaction représente une étape déterminante dans l'histoire de la société et permet de renforcer notre offre de produits, d'améliorer notre capacité d'appuyer les courtiers, d'étendre notre plateforme de distribution, de renforcer nos compétences en sélection des risques et de bénéficier de la contribution de nouveaux membres au sein de notre équipe de direction.

Grâce à cette acquisition, IFC a renforcé sa position de chef de file au Canada en augmentant sa part de marché à environ 16,5 % et son volume de primes à 6,5 milliards \$. La société a consolidé sa position de leadership en Alberta, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse et est maintenant plus présente en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve. L'acquisition devrait permettre à IFC de développer son potentiel de croissance, de consolider sa performance supérieure par rapport à l'industrie et d'accroître la stabilité de ses résultats, au moyen d'une offre de produits plus étendue et d'une meilleure répartition géographique.

Nous estimons que l'acquisition générera un taux de rendement interne – notre principal indicateur pour mesurer les cibles potentielles – d'au moins 20 %. Nous prévoyons également que la transaction accroîtra le RPA opérationnel en 2012 et, ce qui est plus important encore, qu'elle donnera lieu à une hausse annuelle de 15 % à moyen terme. Des synergies annuelles totalisant 100 millions \$, après impôts, devraient aussi découler de la transaction. Celles-ci devraient être réalisées grâce à la combinaison des économies de coûts liés aux systèmes, des réductions des frais externes de règlement des sinistres ainsi que des économies liées aux services partagés, aux activités et à la gestion des sinistres.

Comme nous progressions avec l'intégration, nous avons identifié la nécessité d'augmenter notre couverture de réassurance pour ramener la couverture de la nouvelle société combinée au niveau attendu par IFC. Toutefois, nous prévoyons plus que compenser ce coût grâce aux avantages attendus à court terme, qui se concrétiseront plus rapidement que prévu, relativement à la chaîne d'approvisionnement. Nous maintenons notre cible de 100 millions \$ et prévoyons l'atteindre, sur une base annuelle, dans les 18 à 24 mois suivant la clôture. De plus, nous continuons de croire qu'il y aura d'autres opportunités à saisir à moyen terme relativement aux processus actuariels et à la chaîne d'approvisionnement.

Les coûts d'intégration et de restructuration sont inclus dans le résultat net et comprennent des montants liés aux conversions de systèmes, aux prestations de départ et autres charges liées aux employés ainsi que d'autres coûts liés à l'intégration, comme des honoraires de consultation et des frais de marketing liés aux communications avec les clients et aux activités de revalorisation de la marque. Pour lesdits frais, un montant de 29 millions \$ a été comptabilisé au troisième trimestre de 2011.

Depuis l'annonce de l'acquisition au mois de mai, Intact a obtenu du financement à long terme à des taux attrayants, et ce, malgré la volatilité des marchés financiers. Le prix d'acquisition de 2,6 milliards \$ a été financé par le produit tiré de l'émission de reçus de souscription, d'actions privilégiées et de billets à moyen terme d'une valeur globale approximative de 1,8 milliard \$. Le reste du financement a été assuré au moyen du capital excédentaire d'IFC et de 400 millions \$ prélevés en vertu d'une facilité de prêt à terme établie en relation avec l'acquisition. En raison de la structure de financement de l'acquisition, IFC a terminé le troisième trimestre de 2011 avec un ratio de dette par rapport au total du capital investi de 23,4 %, ce qui est temporairement plus élevé que la cible déclarée de 20 %.

Le 26 septembre 2011, IFC a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions définitive visant la vente des activités d'assurance vie de AXA Canada à SSQ, Société d'assurance-vie inc., pour 300 millions \$. IFC entend utiliser une portion du produit de la vente pour rembourser en partie la facilité de prêt à terme qui a été utilisée pour l'acquisition de AXA Canada. Par conséquent, le ratio de dette par rapport au total du capital investi d'IFC devrait se rapprocher de son niveau cible de 20 % à la clôture de la transaction, attendue au début de 2012 après l'obtention des approbations réglementaires requises.

Des progrès notables ont été faits pour bâtir, à notre avis, une équipe de direction de calibre mondial. Les premiers signes sont très encourageants, car IFC et AXA Canada avaient des valeurs similaires, ce qui a favorisé la concertation et facilité le processus d'intégration. Depuis le début de juin, des équipes d'IFC et de AXA Canada ont passé en revue les activités, les processus et les

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

systèmes et ont développé des plans d'action prospectifs. Maintenant que les préparatifs entourant l'intégration sont terminés, IFC prévoit une transition harmonieuse et s'attend à récolter les effets bénéfiques de la transaction puisque les équipes sont maintenant en place et que l'intégration officielle a commencé avec les polices d'assurance de AXA Canada sont maintenant souscrites dans les systèmes d'IFC.

Résultats de l'industrie canadienne de l'assurance IARD – Données comparatives du premier semestre de 2011

Les résultats de l'industrie canadienne de l'assurance IARD pour le premier semestre de 2011 sont disponibles. En voici les faits saillants :

Tableau 2

	Industrie de l'assurance IARD ¹	Les 20 assureurs les plus importants (groupe de référence) ²	IFC
Croissance des primes directes souscrites	3,9 %	4,0 %	2,7 %
Ratio combiné ³	99,0 %	99,7 %	96,7 %
RCP (cumul annualisé)	7,9 %	6,9 %	18,9 %

Source des données de l'industrie : MSA Research Inc.

¹ À l'exclusion de Lloyd's, ICBC, SGI, SAF, MPI et Genworth.

² À l'exclusion de Lloyd's, Genworth et IFC.

³ Le ratio combiné comprend l'ARM.

Au cours du premier semestre de 2011, nous avons continué de surpasser les 20 assureurs les plus importants de l'industrie canadienne de l'assurance IARD (le « groupe de référence »). Alors que la croissance de nos primes directes souscrites était moins élevée que celle du groupe de référence, nous avons dégagé un ratio combiné meilleur de 3,0 points de pourcentage par rapport à celui du groupe de référence au premier semestre de 2011. La combinaison de nos résultats de souscription, de nos résultats de placements et de notre gestion du capital, qui ont été supérieurs, a donné lieu à un RCP qui a dépassé de 12 points de pourcentage celui du groupe de référence, malgré le fait que nous avons un capital excédentaire de plus de 758 millions \$ avant la clôture de l'acquisition.

Assurance automobile en Ontario

En septembre 2010, les réformes du gouvernement de l'Ontario ont été mises en œuvre pour offrir plus de choix aux consommateurs et créer un environnement plus propice à la stabilité des coûts. Les réformes ont également pour but de remédier au problème d'abus et de fraudes dans le secteur de l'assurance automobile qui font augmenter les coûts et les primes. Les premiers signes encourageants observés à la suite de la mise en œuvre des réformes se sont avérés plus crédibles au cours des derniers mois et laissent présager une amélioration des résultats dans ce secteur d'activité dans les 9 à 12 prochains mois. Nous sommes plus optimistes quant au fait que les effets bénéfiques escomptés se concrétiseront tel que nous l'avions initialement énoncé (une amélioration de 6 points du ratio des sinistres pour l'industrie). Outre les réformes gouvernementales, la société a pris des mesures pour lutter contre la fraude et les abus en assurance automobile. Les premiers signes sont encourageants et nous croyons que ces mesures permettront d'améliorer le ratio des sinistres.

Selon les résultats de l'industrie, le ratio des sinistres en assurance automobile en Ontario pour le premier semestre de 2011, à l'exclusion d'IFC, était de 86,0 %, une amélioration par rapport à 95,6 % pour le premier semestre de 2010 et à 101,6 % pour l'exercice 2010. Cette amélioration a été favorisée par des hausses de taux continues et par les effets bénéfiques des réformes qui ont commencé à se matérialiser. Au troisième trimestre de 2011, la Commission des services financiers de l'Ontario (« CSFO ») a approuvé des hausses de taux de 1,2 % (40 % des assureurs ont déposé des hausses moyennes de taux de 3,1 %). Au total, les hausses de taux dans l'industrie ont été de 5,7 % depuis septembre 2010 en dépit de l'effet positif des réformes.

Marchés financiers

Au troisième trimestre de 2011, le marché boursier canadien a continué sa descente, comme en témoignent la baisse de 12,6 % de l'indice S&P/TSX et le repli de 1,8 % de l'indice des actions privilégiées. Les fluctuations dans les valeurs de nos placements en actions reflètent généralement la performance des marchés boursiers, même si nos degrés d'exposition à chacun des secteurs particuliers peuvent varier. Par exemple, notre exposition au secteur des matériaux n'est pas importante. L'impact positif de 52 millions \$ sur notre position de profits latents pour les titres à revenu fixe au troisième trimestre de 2011 est attribuable en grande

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

partie à la baisse d'environ 94 points de base du taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, bien qu'elle ait été atténuée en partie par les écarts sur les obligations de sociétés de cinq ans cotées AA qui ont augmenté d'environ 25 points de base. Dans l'ensemble, le repli des marchés boursiers s'est soldé par une position de profits latents moins élevée dans le portefeuille de placements en actions. Les tableaux 13, 17 et 18 fournissent de l'information détaillée sur les profits nets (pertes nettes) de placement et les profits nets latents (pertes nettes latentes) de notre portefeuille de placements.

Groupements d'assureurs

Les groupements d'assureurs comprennent ce qu'il est convenu d'appeler le « marché résiduel » et les plans de répartition des risques (« PRR ») en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Au troisième trimestre de 2011, l'effet net des groupements d'assureurs a eu un impact négatif de 7,7 millions \$, à l'exclusion de l'ARM, sur le produit net de souscription en assurance automobile des particuliers par rapport au trimestre correspondant de 2010. Cette variation reflète l'évolution des sinistres des années antérieures moins favorable comparativement à une évolution beaucoup plus favorable liée à l'amélioration prévue découlant des réformes en Ontario au troisième trimestre de 2010. Le rendement des plans de répartition des risques tend à varier d'un trimestre à l'autre.

Conditions météorologiques

Dans l'ensemble, les conditions météorologiques ont été difficiles au cours du troisième trimestre de 2011. Pour la période de juillet à septembre, des tempêtes de grêle en Alberta et de vent en Ontario ainsi que les séquelles de la tempête tropicale Irene au Québec ont entraîné des pertes catastrophiques. Au cours de la même période, d'autres intempéries, qui n'ont toutefois pas donné lieu à des sinistres liés à des catastrophes, sont également survenues un peu partout au pays. Nos résultats d'assurance des biens des particuliers ont subi les contrecoups de la majorité des sinistres liés aux conditions météorologiques.

Caractère saisonnier de nos activités

Les activités de l'assurance IARD sont de nature saisonnière. Alors que les primes nettes acquises sont généralement stables d'un trimestre à l'autre, le produit net de souscription est habituellement le plus élevé au deuxième trimestre de chaque exercice. Ceci s'explique principalement par les conditions météorologiques qui peuvent varier considérablement d'un trimestre à l'autre.

Section 5 - Résultats opérationnels

5.1 Résultat opérationnel net

Tableau 3 - Composantes du résultat opérationnel net

(en millions de dollars)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Produit net de souscription (tableau 5)	65	37	76 %	155	172	(10) %
Produit net des placements (tableau 10)	74	74	-	223	223	-
Autres résultats nets	-	-	s.o.	8	9	(11) %
Résultat opérationnel avant impôts	139	111	25 %	386	404	(4) %
Incidence fiscale	(28)	(21)	s.o.	(78)	(82)	s.o.
Résultat opérationnel net	111	90	23 %	308	322	(4) %
Dividendes versés sur actions privilégiées	3	-	s.o.	3	-	s.o.
Résultat opérationnel net attribuable aux actionnaires ordinaires	108	90	20 %	305	322	(5) %
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	111	114	(3)	111	116	(5)
RPA opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	0,97	0,79	0,18	2,75	2,78	(0,03)

Le montant de 3,8 millions \$ provenant de l'apport des résultats de souscription de AXA Canada pour la semaine prenant fin le 30 septembre 2011 a été présenté dans les autres résultats nets. De même, le produit net des placements inclut 2,1 millions \$ liés à AXA Canada.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Voici une analyse plus détaillée des variations du résultat opérationnel avant impôts :

Tableau 4 - Variations du résultat opérationnel avant impôts (par rapport à la période correspondante de 2010)

(en millions de dollars)	T3 2011	Cumul 2011
Résultat opérationnel avant impôts, tel que déclaré en 2010 (ajusté selon les IFRS)	111	404
Variation du produit net de souscription :		
Variation de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures	6	45
Autres variations du produit net de souscription	25	45
Variation des sinistres liés à des catastrophes	(3)	(107)
Variation totale du produit net de souscription	28	(17)
Variation du produit net des placements	-	-
Variation des autres résultats nets	-	(1)
Variation totale du résultat opérationnel avant impôts	28	(18)
Résultat opérationnel avant impôts, tel que déclaré en 2011	139	386

Le résultat opérationnel (montant net et avant impôts) et le RPA opérationnel net sont des mesures non conformes aux IFRS. Le résultat opérationnel net correspond au résultat net, à l'exclusion de l'ARM et des profits nets totaux après impôts. Le résultat opérationnel avant impôts correspond au résultat opérationnel net avant impôts sur le résultat. Le RPA opérationnel net correspond au résultat opérationnel net moins les dividendes versés sur les actions privilégiées pour la période, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pendant cette même période. Ces mesures sont utilisées par la direction et par les analystes financiers pour évaluer la performance de la société; cependant, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

5.2 Résultats de souscription

Tableau 5 - Composantes du produit net de souscription

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes nettes acquises	1 121	1 067	5 %	3 264	3 140	4%
Sinistres nets :						
Sinistres pour l'année en cours (à l'exception des catastrophes)	706	699	1 %	2 124	2 091	2 %
Ratio des sinistres pour l'année en cours	63,0 %	65,5 %	(2,5) pt	65,0 %	66,6 %	(1,6) pt
Sinistres liés aux catastrophes pour l'année en cours	53	50	6 %	176	69	155 %
Évolution (favorable) des sinistres des années antérieures	(31)	(26)	n/a	(185)	(140)	n/a
Total des sinistres nets	728	723	1 %	2 115	2 020	5 %
Ratio des sinistres	64,9 %	67,8 %	(2,9) pt	64,7 %	64,3 %	0,4 pt
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	328	307	7 %	994	948	5 %
Ratio des frais	29,3 %	28,8 %	0,5 pt	30,5 %	30,2 %	0,3 pt
Total du produit net de souscription	65	37	76 %	155	172	(10) %
Ratio combiné	94,2 %	96,6 %	(2,4) pt	95,2 %	94,5 %	0,7 pt

Troisième trimestre de 2011

Le produit de souscription de 65 millions \$ au troisième trimestre présente une augmentation de 76 % par rapport à la même période l'an dernier. La hausse est attribuable à une amélioration de 2,5 points du ratio des sinistres pour l'année en cours en raison de meilleurs résultats en assurance automobile des particuliers. De plus, les sinistres liés aux catastrophes, dont ceux liés à la tempête tropicale Irene et aux nombreuses tempêtes de vent et de grêle survenues à travers le pays au cours du trimestre, qui ont totalisé 53 millions \$, ont été partiellement compensés par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée.

L'évolution favorable des sinistres des années antérieures, à 3,0 % des provisions initiales sur une base annualisée, a été plus élevée que celle de 2,5 % au troisième trimestre de 2010, bien qu'elle soit comparable à l'échelle historique de la société, qui se situe entre 3 % et 4 %.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Les frais généraux ont été plus élevés que l'an dernier en raison d'une hausse des initiatives de marketing ainsi que des frais liés à la performance, alors que les frais de commissions ont affiché une baisse compte tenu de la rentabilité réduite par rapport au trimestre correspondant de 2010. L'incidence nette est une hausse de 0,5 point de pourcentage du ratio des frais.

Cumul 2011

Les primes nettes acquises ont progressé de 4 % au cours des neuf premiers mois en raison d'une hausse des primes souscrites au cours des 12 derniers mois. Le ratio des sinistres pour l'année en cours s'est amélioré de 1,6 point par rapport aux neuf premiers mois de 2010, en raison principalement des meilleurs résultats dégagés en assurance automobile. Les sinistres liés aux catastrophes, qui comprennent ceux liés aux feux de forêt de Slave Lake, à la tempête tropicale Irene et aux nombreuses tempêtes qui ont causé des dommages par l'eau et le vent au Québec et en Ontario au cours de l'année, ont totalisé 176 millions \$ et contrebalancé l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, ce qui explique la baisse du produit de souscription par rapport aux neuf premiers mois de 2010.

En raison d'une amélioration continue de la sinistralité, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, à 5,9 % des provisions initiales sur une base annualisée, a été plus élevée que celle de 4,6 % observée au cours des neuf premiers mois de 2010 et supérieure à l'échelle historique de la société, qui se situe entre 3 % et 4 %.

5.3 Résultats de souscription par secteur d'activité – assurance des particuliers

Tableau 6 – Résultats de souscription de l'assurance des particuliers

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites						
Automobile	622	626	(1) %	1 755	1 742	1 %
Biens	312	302	3 %	845	815	4 %
Total	934	928	1 %	2 600	2 557	2 %
Risques assurés (en milliers)						
Automobile	676	671	1 %	1 945	1 933	1 %
Biens	446	452	(1) %	1 220	1 234	(1) %
Total	1 122	1 123	-	3 165	3 167	-
Primes nettes acquises						
Automobile	563	545	3 %	1 652	1 602	3 %
Biens	263	246	7 %	765	727	5 %
Total	826	791	4 %	2 417	2 329	4 %
Produit net (perte nette) de souscription						
Automobile	76	20	280 %	167	59	183 %
Biens	(27)	(15)	s.o.	(81)	14	s.o.
Total (à l'exclusion de l'ARM)	49	5	880 %	86	73	18 %
ARM	(44)	(25)	s.o.	(53)	(42)	s.o.
Produit net (perte nette) de souscription (incluant l'ARM)	5	(20)	(125) %	33	31	6 %

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Tableau 7 - Ratios techniques de l'assurance des particuliers

	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Assurance automobile des particuliers						
Ratio des sinistres	62,6 %	73,1 %	(10,5) pt	64,8 %	71,1 %	(6,3) pt
Ratio des frais	23,8 %	23,2 %	0,6 pt	25,1 %	25,2 %	(0,1) pt
Ratio combiné	86,4 %	96,3 %	(9,9) pt	89,9 %	96,3 %	(6,4) pt
Assurance des biens des particuliers						
Ratio des sinistres	75,9 %	71,5 %	4,4 pt	75,4 %	63,2 %	12,2 pt
Ratio des frais	34,4 %	34,5 %	(0,1) pt	35,2 %	35,0 %	0,2 pt
Ratio combiné	110,3 %	106,0 %	4,3 pt	110,6 %	98,2 %	12,4 pt
Assurance des particuliers – total						
Ratio des sinistres	66,8 %	72,6 %	(5,8) pt	68,1 %	68,6 %	(0,5) pt
Ratio des frais	27,2 %	26,7 %	0,5 pt	28,3 %	28,3 %	-
Ratio combiné	94,0 %	99,3 %	(5,3) pt	96,4 %	96,9 %	(0,5) pt

Troisième trimestre de 2011

En assurance automobile des particuliers, les primes directes souscrites ont baissé de 1 %, ce qui reflète le ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe dans ce secteur d'activité, notamment en Ontario. Le ratio combiné de 86,4 % s'est amélioré de façon notable comparativement à la même période l'an dernier, ce qui s'explique par l'amélioration significative de notre ratio des sinistres dans plusieurs régions, notamment en Ontario et en Alberta au cours du trimestre ainsi que par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée. Les premiers signes encourageants observés à la suite de la mise en œuvre des réformes de l'assurance automobile en Ontario deviennent plus crédibles et indiquent que les résultats dans ce secteur d'activité devraient s'améliorer au cours des 9 à 12 prochains mois. Nous sommes plus optimistes quant au fait que les effets bénéfiques escomptés se concrétiseront tel que nous l'avions initialement énoncé, mais demeurons disciplinés dans ce marché malgré l'amélioration continue de notre ratio des sinistres en Ontario. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 5,5 points par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Pour ce qui est de l'assurance des biens des particuliers, la croissance des primes directes souscrites a ralenti à 3 % et reflète les hausses des taux et des montants d'assurance qui ont toutefois été atténuées par un changement dans la composition du portefeuille d'assurance et une baisse du nombre d'unités. La croissance dans les secteurs d'activité où les polices sont vendues conjointement avec une assurance automobile a également été atténuée par notre approche à l'égard de la croissance dans nos activités d'assurance automobile en Ontario. Les effets bénéfiques tirés des mesures mises de l'avant ont été assombris par les pertes catastrophiques importantes survenues au cours du trimestre, donnant lieu à un ratio combiné de 110,3 %, soit une détérioration de 4,3 points par rapport au troisième trimestre de 2010, ce qui est bien au-delà du niveau que nous jugeons acceptable. Le ratio des sinistres sous-jacent pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est détérioré de 1,3 point par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Cumul 2011

En assurance automobile des particuliers, les résultats se sont améliorés par rapport à l'an dernier avec un ratio combiné qui est passé de 96,3 % à 89,9 % pour les neuf premiers mois de 2011. Cette situation est principalement attribuable à l'amélioration continue de nos résultats en Ontario. Les primes directes souscrites ont progressé de 1 % par rapport aux neuf premiers mois de 2010, ce qui reflète le ralentissement de la croissance de nos activités d'assurance directe.

En assurance des biens des particuliers, la diminution marquée de nos résultats par rapport à l'an dernier s'explique par le niveau élevé de sinistres liés aux catastrophes pour les neuf premiers mois de 2011, comparativement aux neuf premiers mois de 2010 pour lesquels les conditions météorologiques ont été plus favorables. Le ratio combiné global est passé de 98,2 % pour les neuf premiers mois de 2010 à 110,6 % (de 91,4 % à 92,2 % à l'exclusion des catastrophes) pour les neuf premiers mois de 2011. La croissance de 4 % des primes directes souscrites reflète les hausses de primes, contrebalancées en partie par une baisse de 1 % du nombre de risques assurés.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

5.4 Résultats de souscription par secteur d'activité - assurance des entreprises

Tableau 8 – Résultats de souscription de l'assurance des entreprises

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Primes directes souscrites						
Automobile	83	79	5 %	266	250	6 %
Biens et responsabilité	209	199	5 %	658	630	4 %
Total	292	278	5 %	924	880	5 %
Risques assurés (en milliers)						
Automobile	68	65	5 %	224	211	6 %
Biens et responsabilité	61	59	3 %	187	183	2 %
Total	129	124	4 %	411	394	4 %
Primes nettes acquises						
Automobile	88	83	6 %	254	242	5 %
Biens et responsabilité	207	192	8 %	593	569	4 %
Total	295	275	7 %	847	811	4 %
Produit net (perte nette) de souscription						
Automobile	15	16	(6) %	42	40	5 %
Biens et responsabilité	-	15	s.o.	27	59	(54) %
Total (à l'exclusion de l'ARM)	15	31	(52) %	69	99	(30) %
ARM	(23)	(13)	s.o.	(28)	(22)	s.o.
Produit net (perte nette) de souscription (incluant l'ARM)	(8)	18	s.o.	41	77	(47) %

Tableau 9 - Ratios techniques de l'assurance des entreprises

	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Assurance automobile des entreprises						
Ratio des sinistres	54,5 %	51,8 %	2,7 pt	53,3 %	53,1 %	0,2 pt
Ratio des frais	28,3 %	28,7 %	(0,4) pt	29,9 %	30,1 %	(0,2) pt
Ratio combiné	82,8 %	80,5 %	2,3 pt	83,2 %	83,2 %	-
Assurance biens et responsabilité des entreprises						
Ratio des sinistres	62,0 %	54,9 %	7,1 pt	56,1 %	51,6 %	4,5 pt
Ratio des frais	38,0 %	37,1 %	0,9 pt	39,4 %	38,0 %	1,4 pt
Ratio combiné	100,0 %	92,0 %	8,0 pt	95,5 %	89,6 %	5,9 pt
Assurance des entreprises – total						
Ratio des sinistres	59,8 %	54,0 %	5,8 pt	55,2 %	52,1 %	3,1 pt
Ratio des frais	35,1 %	34,6 %	0,5 pt	36,6 %	35,6 %	1,0 pt
Ratio combiné	94,9 %	88,6 %	6,3 pt	91,8 %	87,7 %	4,1 pt

Troisième trimestre de 2011

En assurance automobile des entreprises, le nombre de risques assurés a augmenté de 5 %, portant à 5 % la croissance des primes directes souscrites au troisième trimestre de 2011 comparativement au trimestre correspondant de 2010. Le ratio combiné de 82,8 % a été légèrement plus élevé que le très solide ratio de 80,5 % dégagé au troisième trimestre de l'an dernier, en raison de résultats pour l'année de survenance en cours moins élevés.

En assurance biens et responsabilité des entreprises, la croissance de 5 % des primes directes souscrites a été alimentée par l'accroissement des taux et l'augmentation du nombre d'unités dans les principaux marchés, ce qui montre que les mesures mises de l'avant produisent des résultats positifs. Le ratio combiné s'est détérioré de 8,0 points par rapport à la période correspondante de 2010. Cet affaiblissement du ratio combiné reflète l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins élevée, combinée à l'impact négatif sur les résultats pour l'année de survenance en cours découlant de la hausse des sinistres liés aux catastrophes (incluant également un sinistre d'incendie non lié à des conditions météorologiques). Le ratio des sinistres sous-

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

jaçant pour l'année en cours (à l'exclusion des catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures) s'est amélioré de 0,6 point comparativement à la même période l'an dernier.

Cumul 2011

Dans l'ensemble, les primes directes souscrites en assurance des entreprises ont progressé de 5 % au cours des neuf premiers mois de 2011, avec une hausse de 4 % du nombre de risques assurés. La croissance au cours des neuf premiers mois reflète le succès de nos stratégies, qui ont permis d'accroître le nombre d'unités malgré des hausses de taux.

En assurance automobile des entreprises, la très solide performance de souscription des neuf premiers mois, avec un ratio combiné de 83,2 %, est comparable à celle de la période correspondante de 2010 puisque la baisse des résultats pour l'année en cours a été compensée par l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée. En assurance biens et responsabilité des entreprises, les résultats de souscription ont été moins élevés qu'à la même période l'an dernier, avec un ratio combiné de 95,5 %, ce qui s'explique par la hausse des sinistres liés aux catastrophes et la baisse des résultats pour l'année de survenance, qui ont toutes deux contribué à contrebalancer l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus élevée.

5.5 Produit des placements

Tableau 10

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Produits d'intérêts	50	48	4 %	146	144	1 %
Produits de dividendes	30	31	(3) %	95	94	1 %
Produit des placements, avant les charges	80	79	1 %	241	238	1 %
Charges	(6)	(5)	s.o.	(18)	(15)	s.o.
Produit net des placements	74	74	-	223	223	-
Rendement fondé sur le marché	3,8 %	4,1 %	(0,3) pts	4,0 %	4,2 %	(0,2) pts

Le rendement fondé sur le marché a reculé de plus de 30 points de base au troisième trimestre de 2011 pour s'établir à 3,8 % en raison de l'environnement de faibles rendements qui continue d'influer sur le produit des placements. Le produit net des placements sous-jacent a baissé de 2 millions \$ au troisième trimestre par rapport à il y a un an, bien que nous ayons bénéficié d'un montant différentiel de 2 millions \$ lié à AXA Canada. Le rendement fondé sur le marché est une mesure non conforme aux IFRS. Il représente le produit total des placements avant impôts sur une base annualisée (avant les charges) divisé par la moyenne des justes valeurs des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille au cours de la période. Comme le rendement fondé sur le marché n'est pas conforme aux IFRS, il pourrait ne pas être comparable à celui qu'utilisent d'autres sociétés.

5.6 Rapprochement du résultat net selon les IFRS

Le résultat opérationnel net et le RPA opérationnel net sont des mesures non conformes aux IFRS et, par le fait même, doivent faire l'objet d'un rapprochement avec le résultat net calculé selon les IFRS, tel qu'il est présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société.

Tableau 11 - Rapprochement du résultat net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Résultat net	101	109	(7) %	381	391	(3) %
Ajouter les pertes (déduire les profits), à l'exclusion des titres de créance JVBRN (tableau 13)	(19)	(34)	s.o.	(147)	(111)	s.o.
Ajouter l'effet du rendement fondé sur le marché (tableau 14)	8	5	3	18	7	11
Ajouter l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors d'acquisition d'entreprises	3	3	-	8	7	1
Ajouter les coûts d'intégration et de restructuration	29	-	s.o.	29	-	s.o.
Ajouter l'incidence fiscale	(11)	7	(18)	19	28	(9)
Résultat opérationnel net (à l'exclusion de l'ARM)	111	90	23 %	308	322	(4) %

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Section 6 - Résultats non opérationnels

6.1 Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat

Les résultats non opérationnels comprennent les profits et pertes nets de placement, l'effet du rendement fondé sur le marché et les coûts d'intégration et de restructuration, tous calculés avant impôts. Un sommaire des variations du résultat net avant charge d'impôts sur le résultat est présenté ci-après.

Tableau 12 - Variations du résultat net avant charge d'impôts sur le résultat (par rapport à la période correspondante de 2010)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	Cumul 2011
Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat, tel que déclaré en 2010 (ajusté selon les IFRS)	137	501
Variation du résultat opérationnel avant impôts (tableau 4)	28	(18)
Variation des profits nets (pertes nettes) de placement, à l'exclusion des titres de créance JVBRN (tableau 13)	(14)	36
Variation de l'effet du rendement fondé sur le marché (tableau 14)	(4)	(12)
Variation des coûts de restructuration et d'intégration	(29)	(29)
Résultat net avant charge d'impôts sur le résultat, tel que déclaré au T3 2011	118	478
Impôts sur le résultat	17	97
Résultat net tel que déclaré en 2011	101	381
Dividendes versés sur actions privilégiées	3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	98	378
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	111	111
RPA attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	0,87	3,41

6.2 Profits nets (pertes nettes) de placement

Tableau 13

(en millions de dollars)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Titres de créance						
Profits sur les titres disponibles à la vente (« DAV »)	11	14	(3)	14	21	(7)
Profits (pertes) sur les dérivés	(12)	1	(13)	(15)	(1)	(14)
Profits (pertes) sur les titres à revenu fixe et les dérivés connexes	(1)	15	(16)	(1)	20	(21)
Titres de capitaux propres						
Profits, nets des dérivés autonomes	33	31	2	179	96	83
Pertes de valeur	(29)	-	(29)	(35)	(8)	(27)
Profits (pertes) sur les dérivés incorporés	16	(13)	29	4	3	1
Profits sur les titres de capitaux propres et les dérivés connexes	20	18	2	148	91	57
Total des profits, à l'exclusion des titres de créance JVBRN	19	33	(14)	147	111	36
Profits sur les titres de créance JVBRN	59	33	26	64	58	6
Total des profits nets, avant impôts sur le résultat	78	66	12	211	169	42

La société a comptabilisé des profits nets de placement de 19 millions \$ à l'exclusion des titres de créance JVBRN, comparativement à des profits nets de 33 millions \$ au troisième trimestre de 2010. La variation par rapport à 2010 est principalement imputable aux pertes de valeur comptabilisées au troisième trimestre de 2011 sur certains titres de capitaux propres.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

6.3 Effet du rendement fondé sur le marché

Le passif des sinistres est actualisé au rendement estimatif du marché des actifs sur lesquels s'adosse ce passif. L'incidence des fluctuations dans le taux d'actualisation utilisé pour actualiser le passif des sinistres en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs sous-jacents s'appelle ARM (ajustement fondé sur le rendement du marché). Le ratio de l'ARM par rapport au passif des sinistres est compensé par les profits et pertes sur les titres à revenu fixe JVBRN. Le but est de faire en sorte que ces deux éléments se compensent de manière à ce que l'incidence sur le résultat net soit minimale. Dans le présent rapport de gestion, l'écart entre l'ARM et les profits et pertes sur les titres à revenu fixe JVBRN est appelé « effet du rendement fondé sur le marché ».

Le processus visant à établir une correspondance entre la durée pondérée en dollars du passif des sinistres et les actifs classés comme JVBRN fonctionne bien dans des conditions normales; toutefois, les fluctuations du marché, les variations de la courbe de rendement, les activités de négociation et les changements dans la composition du portefeuille d'actifs peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur le rendement fondé sur le marché.

Tableau 14 – Effet du rendement fondé sur le marché

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Incidence négative de l'ARM sur le produit de souscription	(67)	(38)	(29)	(81)	(65)	(16)
Profits nets sur les titres de créance JVBRN	59	33	26	63	58	5
Effet du rendement fondé sur le marché	(8)	(5)	(3)	(18)	(7)	(11)

Section 7 - Placements

Le portefeuille de placements de la société est géré par Intact Gestion de placements inc., filiale en propriété exclusive d'Intact Corporation financière. Intact Gestion de placements inc. gère les placements conformément à la politique de placement de la société, qui n'a connu aucun changement important depuis le 31 décembre 2010.

7.1 Composition des placements

Tableau 15 - Composition des placements incluant AXA Canada (conformément aux IFRS)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Juste valeur des placements de AXA Canada au			31 décembre	
	23 septembre 2011	30 septembre 2011	% du total	2010	% du total
Billets à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie	125	237	2 %	501	6 %
Titres à revenu fixe	3 026	7 593	65 %	4 458	52 %
Actions privilégiées	214	1 655	14 %	1 503	17 %
Actions ordinaires	121	1 937	16 %	1 877	22 %
Prêts	79	405	3 %	314	3 %
Total des placements	3 565	11 827	100 %	8 653	100 %

La variation de la composition des placements de la société s'explique principalement par l'ajout des placements résultant de l'acquisition de AXA Canada.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Le tableau suivant présente la composition des actifs de la société, après avoir tenu compte de l'incidence des stratégies de couverture.

Tableau 16 - Composition des placements incluant AXA Canada (déduction faite des positions de couverture)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Juste valeur des placements de AXA Canada au			31 décembre	
	23 septembre 2011	30 septembre 2011	% du total	2010	% du total
Billets à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie	125	237	2 %	501	6 %
Titres à revenu fixe	3 026	8 153	73 %	4 458	52 %
Actions privilégiées	214	1 321	12 %	1 503	17 %
Actions ordinaires	121	977	9 %	1 877	22 %
Prêts	79	405	4 %	314	3 %
Total des placements	3 565	11 093	100 %	8 653	100 %

7.2 Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements est composé d'obligations d'État et de sociétés de première qualité ainsi que de titres de capitaux propres canadiens de grandes sociétés cotées en Bourse qui versent des dividendes. Environ 95,6 % des obligations bénéficient de la cote A ou d'une cote plus élevée, et 84,2 % des actions privilégiées bénéficient de cotes supérieures P1 ou P2. De plus, IFC n'investit pas dans des titres à effet de levier et son exposition au marché américain est minime. IFC gère ses placements de façon prudente en vue de protéger son capital et de dégager des rendements supérieurs après impôts.

Profits nets latents et pertes nettes latentes sur les titres disponibles à la vente avant impôts

Tableau 17

(en millions de dollars)	IFRS				PCGR du Canada	
	30 septembre 2011	30 juin 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	30 septembre 2010	31 décembre 2010
Titres de créance	91	40	19	37	73	37
Actions ordinaires	(43)	56	101	139	98	117
Actions privilégiées	156	245	281	262	244	(46)
Total de la situation de profits nets latents (pertes nettes latentes) avant impôts	204	341	401	438	415	108

Lors du passage aux IFRS, la société a adopté les critères IFRS de dépréciation pour les titres DAV. Dans le tableau ci-dessus, les profits latents pour chaque trimestre ont été retraités en conséquence. L'application de ces nouveaux critères a entraîné la comptabilisation rétroactive de pertes de valeur, ce qui a eu une incidence sur le bilan d'ouverture établi selon les IFRS tel qu'il est expliqué dans la section 10.3. Les fluctuations ultérieures de la valeur marchande des titres comportant une perte de valeur ont été comptabilisées en tant que profits ou pertes latents dans les autres éléments du résultat global (« AERG »). Ces profits ou pertes sont réalisés lorsque les titres sont vendus.

Pour déterminer la juste valeur de ses placements, la société s'appuie principalement sur les prix du marché. Sauf pour un nombre restreint de titres à revenu fixe détenus par la société, les placements des catégories DAV ou JVBRN sont tous cotés sur un marché actif.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Comptabilisation d'une perte de valeur

Selon les IFRS, à chaque date de clôture, la société détermine s'il existe des indications objectives quant au fait que des instruments de capitaux propres DAV aient pu subir une perte de valeur. Une indication objective pour un instrument de capitaux propres DAV inclut, entre autres, la baisse importante ou durable de la juste valeur de l'instrument en deçà de son coût.

Tableau 18 - Classement chronologique des pertes latentes sur les actions ordinaires DAV

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS					PCGR du Canada	
	30 septembre 2011	30 juin 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	30 septembre 2010	31 décembre 2010	
Moins de 25 % en deçà de la valeur comptable	50	24	8	10	15	13	
Plus de 25 % en deçà de la valeur comptable pendant moins de 6 mois consécutifs	44	3	2	-	2	-	
Plus de 25 % en deçà de la valeur comptable pendant plus de 6 mois consécutifs	-	4	-	1	5	1	
Pertes nettes latentes sur les actions ordinaires DAV	94	31	10	11	22	14	

Section 8 - Principaux résultats trimestriels

Tableau 19

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS							PCGR du Canada	
	T3 2011	T2 2011	T1 2011	T4 2010	T3 2010	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009
Risques assurés (en milliers)	1 251	1 379	946	1 054	1 247	1 369	944	1 046	1 244
Primes directes souscrites (à l'exclusion des groupements d'assureurs)	1 226	1 354	943	1 060	1 206	1 318	914	1 011	1 144
Total des produits	1 329	1 247	1 225	1 196	1 225	1 220	1 148	1 125	1 116
Primes nettes acquises	1 121	1 075	1 068	1 092	1 067	1 054	1 019	1 037	1 019
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(31)	(72)	(81)	(53)	(25)	(39)	(75)	(66)	(14)
Produit net (perte nette) de souscription	65	33	58	22	37	66	69	56	(53)
Ratio combiné (%)	94,2 %	97,0 %	94,6 %	98,0 %	96,6 %	93,7 %	93,2 %	94,6 %	105,2 %
Résultat opérationnel net	111	95	101	80	90	119	113	98	22
Résultat net	101	123	157	106	109	141	141	97	(8)
RPA - de base et dilué (en dollars)	0,87	1,12	1,42	0,95	0,96	1,22	1,19	0,81	(0,07)
RPA opérationnel net (en dollars)	0,97	0,87	0,91	0,71	0,79	1,04	0,95	0,82	0,18

Section 9 - Situation financière

9.1 Faits saillants du bilan selon les IFRS

Le tableau suivant présente les éléments importants du bilan au 30 septembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010.

Tableau 20

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Ajouts au bilan découlant de l'acquisition de AXA Canada	Aux		
		30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Placements				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75	173	138	60
Titres de créance	3 076	7 657	4 821	4 784
Actions privilégiées	214	1 655	1 503	1 582
Actions ordinaires	121	1 937	1 877	1 312
Prêts	79	405	314	319
Total des placements	3 565	11 827	8 653	8 057
Primes à recevoir	679	2 548	1 762	1 640
Frais d'acquisition différés	211	660	420	396
Actifs de réassurance	130	435	235	261
Immobilisations incorporelles et goodwill	1 298	1 824	381	338
Actifs de AXA Assurance Vie Inc. classés comme détenus en vue de la vente	1 463	1 463	-	-
Autres actifs	264	1 009	624	619
Total des actifs	7 610	19 766	12 075	11 311
Passif des sinistres	2 193	6 858	4 379	4 270
Primes non acquises	1 148	3 876	2 586	2 464
Dette impayée	-	1 293	496	398
Passifs financiers liés aux placements	40	856	715	406
Passifs directement liés aux actifs de AXA Assurance Vie Inc. classés comme détenus en vue de la vente	1 170	1 170	-	-
Autres passifs	438	1 471	930	856
Total des passifs	4 989	15 524	9 106	8 394
Capital social et surplus d'apport		2 486	1 089	1 144
Bénéfices non distribués		1 746	1 596	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global		10	284	246
Capitaux propres		4 242	2 969	2 917
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)		28,97	26,47	24,33

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Voir la section 9.3 – Situation de trésorerie et sources de financement.

Placements

Voir la section 7 – Placements.

Capitaux propres

Voir la section 9.2 – Capitaux propres.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Évolution des sinistres des années antérieures (à l'exclusion de l'ARM)

Le tableau suivant présente l'évolution du passif des sinistres pour les dix dernières années de survenance. Les provisions sont évaluées trimestriellement pour déterminer si elles sont excédentaires ou insuffisantes. Cette évaluation est fondée sur les règlements réels complets ou partiels des sinistres en vertu des contrats d'assurance, ainsi que sur les estimations courantes du passif des sinistres pour sinistres non encore réglés ou non encore déclarés. L'évolution des sinistres des années antérieures peut fluctuer d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre et, par conséquent, devrait être évaluée sur des périodes plus longues. Le taux historique d'évolution favorable des sinistres des années antérieures exprimé en pourcentage des sinistres en début de période est d'environ 3 % à 4 % par année à long terme.

Tableau 21

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Années de survenance										2011 et avant
	Total	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	
Provision initiale ¹		1 488	1 430	1 376	1 282	1 178	1 119	1 118	973	839	1 924
Évolution (favorable) défavorable au T3 2011, à l'exclusion de l'ARM	(31)	(16)	10	(8)	(10)	(2)	(2)	-	-	(1)	(2)
Évolution (favorable) défavorable pour le cumul de 2011, à l'exclusion de l'ARM	(185)	(116)	3	(10)	(20)	(14)	(11)	(5)	(6)	(4)	(2)
Évolution cumulative En % de la provision initiale		(7,8) %	(5,4) %	(4,4) %	(4,3) %	(7,0) %	(14,9) %	(26,1) %	(22,7) %	(6,6) %	2,8 %
¹ Le tableau exclut les provisions de AXA Canada											
Provision de AXA Canada reprise au 23 septembre 2011		516	306	200	133	100	56	35	36	23	80

Tableau 22 - Taux annualisé de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures

(taux annualisé)	T3 2011	T3 2010	Exercice 2010
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures exprimée en pourcentage des provisions du solde d'ouverture	(3,0) %	(2,5) %	(4,8) %

Au troisième trimestre de 2011, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures a atteint 3,0 % sur une base annualisée. À l'exclusion de l'ARM, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures s'est établie à 31 millions \$ au troisième trimestre de 2011 (contre 26 millions \$ au troisième trimestre de 2010).

9.2 Capitaux propres

Capital social

Au 1^{er} novembre 2011, il y avait 129 553 665 actions ordinaires émises et en circulation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits des actionnaires ordinaires, voir la notice annuelle de la société.

À la clôture de l'acquisition de AXA Canada, le 23 septembre 2011, la société a converti les reçus de souscription émis le 9 juin 2011 en 20 125 000 actions ordinaires.

Le 12 juillet 2011, la société a conclu un placement de 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 1 (les « actions privilégiées de série 1 »). Les porteurs des actions privilégiées de série 1 pourront convertir leurs actions en actions de catégorie A à dividende non cumulatif et à taux variable, série 2 (les « actions privilégiées de série 2 »), sous réserve du respect de certaines conditions, le 31 décembre 2017 ainsi que le 31 décembre, tous les cinq ans par la suite.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Le 18 août 2011, la société a conclu un placement de 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 3 (les « actions privilégiées de série 3 »). Les porteurs des actions privilégiées de série 3 pourront convertir leurs actions en actions de catégorie A à dividende non cumulatif et à taux variable, série 4 (les « actions privilégiées de série 4 »), sous réserve du respect de certaines conditions, le 30 septembre 2016 ainsi que le 30 septembre, tous les cinq ans par la suite.

Pour plus de détails, voir la section 9.3 - *Situation de trésorerie et sources de financement*.

Régime incitatif à long terme

Les membres de la direction et certains employés clés participent au régime incitatif à long terme (« RILT ») de la société. Aux termes du RILT initial, des unités d'actions étaient attribuées à ces employés à chaque exercice dans le cadre de leur rémunération. Chacune de ces attributions est acquise et versée en actions à la fin d'une période de rendement de trois ans selon une mesure du rendement de la société par rapport à celle de l'industrie canadienne de l'assurance IARD (« l'industrie »); ces actions sont incessibles et ne peuvent être négociées pendant une période additionnelle de deux ans suite à l'acquisition des droits qui y sont rattachés.

Le conseil d'administration a approuvé une modification du RILT en 2010. En vertu du nouveau régime, les participants se voient attribuer des unités d'actions théoriques appelées « unités d'actions liées au rendement » et « unités d'actions incessibles ». Le versement des unités d'actions liées au rendement est basé sur une cible précise composée de la différence entre la moyenne triennale du RCP de la société par rapport à celle de l'industrie. Les droits rattachés aux unités d'actions incessibles sont automatiquement acquis trois ans après l'exercice au cours duquel les unités d'actions ont été octroyées. L'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles n'est pas liée au rendement de la société.

La société estime de nouveau le nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis à chaque période de présentation. Au moment du versement, la société achète, sur le marché, un nombre d'actions ordinaires calculé selon les cibles de rendement atteintes, pour couvrir l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions liées au rendement ainsi qu'un nombre d'actions ordinaires équivalent au nombre d'unités liées à des actions incessibles afin de couvrir l'acquisition des droits rattachés aux unités liées aux actions incessibles. Ce type de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est comptabilisé à titre de charge sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans le surplus d'apport.

Au 30 septembre 2011, le nombre d'unités d'actions liées au rendement et d'unités liées à des actions incessibles accumulées par les participants s'élevait respectivement à 729 891 et à 264 712, pour un total de 994 603 unités.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des AERG reflète les variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les actifs DAV et sur les contrats à terme désignés comme couverture des flux de trésorerie ainsi que les écarts actuariels nets liés aux avantages futurs du personnel. La société a conclu des contrats à terme afin de gérer le risque de taux d'intérêt sur une portion de ses billets à terme pour la période allant de l'annonce à la clôture de l'émission des billets.

Tableau 23

(en millions de dollars)	30 septembre 2011		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Profits nets latents (pertes nettes latentes) d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2011 (ajustés selon les IFRS)	396	(112)	284
Titres DAV :			
Variations nettes des profits latents (pertes latentes)	(54)	10	(44)
Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes	(178)	49	(129)
Variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(16)	4	(12)
Écarts actuariels nets sur les avantages futurs du personnel	(120)	31	(89)
Profits nets latents sur actifs DAV, sur dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie et écarts actuariels nets au 30 septembre 2011	28	(18)	10

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Tableau 24 - Flux de trésorerie et liquidités

(en millions de dollars)	T3 2011	T3 2010	Variation	Cumul 2011	Cumul 2010	Variation
Principales entrées (sorties)						
Activités opérationnelles						
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	359	258	101	435	427	8
Activités d'investissement						
Acquisition d'entreprise	(2 546)	-	(2 546)	(2 546)	-	(2 546)
Produit de la vente de placements (net des acquisitions)	216	3	213	262	134	128
Acquisitions de cabinets de courtage, de portefeuilles d'assurance et d'immobilisations corporelles, nettes des ventes	(17)	(13)	(4)	(55)	(51)	(4)
Activités de financement						
Dividendes versés	(44)	(38)	(6)	(125)	(118)	(7)
Produit de l'émission de titres de créance	797	-	797	797	99	698
Produit de l'émission d'actions ordinaires	911	-	911	911	-	911
Produit de l'émission d'actions privilégiées	485	-	485	485	-	485
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(62)	62	(129)	(304)	175
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	161	148	13	35	187	(152)

Gestion du capital

Au 30 septembre 2011, la société disposait d'un capital excédentaire totalisant 534 millions \$ au-dessus du TCM de 170 %, comparativement à un capital excédentaire totalisant 808,5 millions \$ à la fin de 2010. La diminution du capital excédentaire reflète principalement l'utilisation de 393 millions \$ de ce capital pour financer l'acquisition de AXA Canada.

Le capital de la société est géré à la fois sur une base consolidée et sur une base individuelle au niveau de chacune de ses filiales réglementées. Les filiales d'assurance IARD de la société sont assujetties aux exigences définies par le BSIF, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») et par la *Loi sur les sociétés d'assurances* relativement au capital réglementaire. Le BSIF a émis une ligne directrice à l'égard du TCM, qui établit à 100 % le niveau minimal et à 150 % le niveau cible de TCM aux fins de surveillance pour les sociétés d'assurance IARD.

Chacune des filiales d'assurance IARD d'Intact et de AXA Canada est demeurée bien capitalisée, disposant de capital excédant son niveau cible de TCM interne respectif.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Le tableau ci-après présente le cumul du TCM de la société comprenant toutes ses filiales d'assurance ainsi que les filiales d'assurance de AXA Canada. Le niveau du TCM de la société au 30 septembre 2011 était très solide, à 202,0 %. La baisse par rapport au 31 décembre 2010 reflète principalement la baisse du capital disponible en raison du financement partiel de l'acquisition de AXA Canada, baisse qui a été compensée en partie par la diminution connexe du capital réglementaire requis pour les actifs au bilan et par l'apport des entités de AXA Canada au niveau du TCM.

Tableau 25 - TCM – cumul du TCM

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Total
Au 30 septembre 2011	
Total du capital disponible	3 362
Total du capital requis	1 664
Capital excédentaire	1 698
% du TCM	202,0 %
En sus de 150 %	866
En sus de 170 %	533
Au 31 décembre 2010	
Total du capital disponible	2 969
Total du capital requis	1 272
Capital excédentaire	1 697
% du TCM	233,4 %
En sus de 150 %	1 062
En sus de 170 %	807

Le capital total disponible et le capital total requis représentent les sommes applicables aux filiales d'assurance IARD de la société et sont établis conformément aux règles prescrites par les autorités réglementaires. Le capital total disponible représente essentiellement les capitaux propres totaux, nets de déductions particulières pour les actifs non agréés, tels le goodwill et les immobilisations incorporelles. Le capital total requis est calculé en classant les actifs et les passifs par catégorie et en appliquant les facteurs de risque prescrits à chacune des catégories. Au 30 septembre 2011, les filiales d'assurance IARD de la société respectaient les exigences prévues par le BSIF, l'AMF et la Loi sur les sociétés d'assurances et dépassaient les objectifs internes.

Sensibilité du TCM

Plusieurs facteurs influent sur le TCM, notamment l'évolution du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt et de la rentabilité technique. Le tableau ci-dessous présente l'estimation de l'incidence ou la sensibilité immédiate de certaines variations soudaines, mais indépendantes des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le TCM de 202,0 % d'IFC au 30 septembre 2011. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations pour diverses raisons et, par conséquent, ces incidences devraient être considérées comme des estimations directionnelles des facteurs sous-jacents.

Tableau 26 – Sensibilité du TCM

	Taux d'intérêt ¹ Hausse de 1 %	Marchés des actions ² Baisse de 10 %
Incidence sur le TCM ³	(6)	(4)

¹ La courbe de rendement présente une variation parallèle instantanée.

² Un choc de -10 % est appliqué au portefeuille d'actions ordinaires, déduction faite des positions de couverture que la société peut détenir. De plus, un choc d'environ -5 % est appliqué à toutes les actions privilégiées.

³ La sensibilité du capital est déterminée indépendamment à l'égard de chaque facteur de risque en supposant que toutes les autres variables de risque demeurent constantes. Aucune action de la part de la direction n'est prise en compte.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Cotes de solvabilité

À la suite de l'acquisition de AXA Canada, DBRS a confirmé la cote qu'elle attribuait à IFC en se basant principalement sur la complémentarité stratégique des deux entreprises, de la solide performance financière de AXA Canada, de la robustesse de la couverture par résultat pro forma projeté et de l'intention d'IFC de réduire son ratio de levier financier à court terme. Par contre, Moody's a abaissé la cote d'IFC et de ses filiales réglementées d'un cran, l'agence de notation étant d'avis que les avantages tirés du profil d'affaires rehaussé seront compensés par un ratio de levier financier plus élevé et par une hausse importante du goodwill et des immobilisations incorporelles. A.M. Best a mis IFC et ses filiales réglementées sous surveillance avec implication négative pour tenir compte du ratio de levier financier plus élevé, d'un montant important de goodwill et d'immobilisations incorporelles et du risque d'exécution associé à l'intégration. A.M. Best a par ailleurs placé les filiales d'assurance réglementées de AXA Canada sous surveillance avec perspective évolutive. Les cotes de solvabilité demeureront sous surveillance jusqu'à ce que A.M. Best approfondisse son analyse et poursuive ses discussions avec la direction.

Tableau 27 - Cotes de solvabilité financière et de solvabilité

	A. M. Best	Moody's	DBRS
Cotes de solvabilité d'Intact Corporation financière	a-	Baa1	A (faible)
Cotes de solvabilité financière des filiales d'assurance du Intact Corporation financière	A+	A1	s.o.
Cotes de solvabilité financière des filiales d'assurance de AXA Canada	A	s.o.	s.o.

Financement

Actions ordinaires

À la date d'acquisition de AXA Canada, la société a converti ses 20 125 000 reçus de souscription (« reçus ») en 20 125 000 actions ordinaires. La société avait complété ce placement de 20 125 000 reçus au prix de 47,80 \$ chacun pour un produit brut total de 962 millions \$, le 9 juin 2011. Pour ce placement, la société a engagé 41 \$ de frais d'émission d'actions.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de série 1

Le 12 juillet 2011, la société a émis et vendu 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 1, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut total de 250 \$. Pour cette émission, la société a engagé 6 \$ en frais d'émission d'actions, net de 2 \$ d'impôts, qui ont été comptabilisés en réduction des actions privilégiées au bilan consolidé intermédiaire non audité.

Les porteurs des actions privilégiées de série 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés et non cumulatifs à taux fixe déclarés par le conseil d'administration de la société, sur une base trimestrielle, pendant la période à taux fixe initiale se terminant le 31 décembre 2017, en fonction d'un taux annuel de 4,20 %. Le taux de dividende sera révisé le 31 décembre 2017 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, plus 1,72 %. Sous réserve du respect de certaines conditions, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre des cinq années subséquentes, les porteurs d'actions privilégiées de série 1 auront le droit de convertir leurs actions en actions de catégorie A, à dividende non cumulatif à taux variable, série 2 (les « actions privilégiées de série 2 »). De plus, à ces mêmes dates, la société aura l'option de racheter les actions privilégiées de série 1 et de série 2.

Actions privilégiées de série 3

Le 18 août 2011, la société a conclu une émission d'actions privilégiées de série 3 en émettant et vendant 10 000 000 d'actions de catégorie A à taux révisable et à dividende non cumulatif, série 3, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut total de 250 \$. Pour cette émission, la société a engagé 5 \$ en frais d'émission d'actions, net de 2 \$ d'impôts, qui ont été comptabilisés en réduction des actions privilégiées au bilan consolidé intermédiaire non audité.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Les porteurs des actions privilégiées de série 3 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés et non cumulatifs à taux fixe déclarés par le conseil d'administration de la société, sur une base trimestrielle, pour la période à taux fixe initiale se terminant le 30 septembre 2016, en fonction d'un taux annuel de 4,20 %. Le taux de dividende sera révisé le 30 septembre 2016 et par la suite tous les cinq ans, à un taux équivalent au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans, plus 2,66 %. Sous réserve du respect de certaines conditions, le 30 septembre 2016 et le 30 septembre des cinq années subséquentes, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 auront le droit de convertir leurs actions en actions de catégorie A, à dividende non cumulatif à taux variable, série 4 (les « actions privilégiées de série 4 »). De plus, à ces mêmes dates, la société aura l'option de racheter les actions privilégiées de série 3 et de série 4.

Billets à terme (les « billets »)

Dans le cadre du financement de l'acquisition de AXA Canada, le 8 juillet 2011, par voie d'un placement privé au Canada, la société a conclu une émission de 100 \$ de billets à terme de 50 ans non garantis (les « billets de série 3 ») échéant le 8 juillet 2061. Ces billets portent intérêt à un taux annuel de 6,20 % payable en versements égaux semestriels à partir du 8 janvier 2012.

Également dans le cadre du financement de l'acquisition de AXA Canada, le 18 août 2011, la société a conclu une émission de billets à moyen terme non garantis d'un montant de 300 \$ (les « billets de série 4 »). Ces billets portent intérêt à un taux annuel fixe de 4,70 % jusqu'à l'échéance, soit le 18 août 2021, payable en versement égaux semestriels à partir du 18 février 2012. En relation avec cette émission, la société a conclu des contrats à terme pour gérer le risque d'intérêt sur une portion des billets pour la période allant de l'annonce à la clôture de l'émission. Ces contrats à terme ont été désignés comme couverture des flux de trésorerie et se sont terminés le 12 août 2011.

Le tableau suivant présente les termes des séries de billets de la société en circulation au 30 septembre 2011 :

Tableau 28

	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
Date d'émission	31 août 2009	23 novembre 2009	8 juillet 2011	18 août 2011
Date d'émission supplémentaire		23 mars 2010		
Date d'échéance	3 septembre 2019	23 novembre 2039	8 juillet 2061	18 août 2021
Capital impayé	250 \$	250 \$	100 \$	300 \$
Taux annuel fixe	5,41 %	6,40 %	6,20 %	4,70 %
Date de versement des intérêts semestriels dus :	3 mars, 3 septembre	23 mai, 23 novembre	8 janvier, 8 juillet	18 février, 18 août

Facilités de crédit

Le 23 septembre 2011, afin de financer une partie du prix d'achat pour l'acquisition de AXA Canada, la société a obtenu un prêt de 100 \$ prélevé sur une facilité de prêt à terme de deux ans (la « facilité de la tranche A ») ainsi qu'un prêt de 300 \$ prélevé sur une facilité de prêt de trois ans (la « facilité de la tranche B »). Ces deux prêts portent intérêt au taux préférentiel plus une marge ou au taux des acceptations bancaires plus une marge.

En date du 23 septembre 2011, la société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de 250 \$ d'une durée de quatre ans, qui vient à échéance le 23 septembre 2015, pour remplacer la facilité de crédit à terme renouvelable précédente de 250 \$ qui devait venir à échéance le 20 décembre 2013. Cette facilité de crédit peut être prélevée sous forme d'emprunts de premier rang au taux préférentiel plus une marge ou sous forme d'acceptations bancaires au taux des acceptations bancaires plus une marge. Au 30 septembre 2011, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit (néant au 31 décembre 2010).

La société doit maintenir certains ratios financiers lorsqu'elle prélève des prêts sur les facilités de crédit. Ces ratios étaient entièrement respectés au 30 septembre 2011.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Tableau 29 - Juste valeur et valeur comptable de la dette impayée

	Au 30 septembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 ^{er} janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à terme, série 1	249	273	249	265	249	253
Billets à terme, série 2	247	270	247	269	149	147
Billets à terme, série 3	99	105	-	-	-	-
Billets à terme, série 4	298	305	-	-	-	-
Facilité de la tranche A	100	100	-	-	-	-
Facilité de la tranche B	300	300	-	-	-	-
Total de la dette impayée	1 293	1 353	496	534	398	400

Prospectus préalable de base et supplément relatif à des billets à moyen terme

Le 5 juillet 2011, IFC a obtenu un visa relatif à un prospectus préalable de base simplifié définitif déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et qui lui permet d'offrir, sur une période de 25 mois, une combinaison de titres d'emprunt, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires, de reçus et de bons de souscription, de contrats d'achat d'actions et d'unités, d'une valeur ne dépassant pas un montant global de 2,5 milliards \$. Ce prospectus remplace un prospectus similaire déposé en mai 2009, qui est venu à échéance en juin 2011. La société a également déposé un supplément à son prospectus préalable de base visant à établir un programme de billets à moyen terme qui lui permettrait d'émettre des billets à moyen terme non garantis d'un montant maximum de 750 millions \$. Les placements d'actions privilégiées de série 3 et de billets de série 4 ont été conclus en vertu du prospectus préalable de base et du supplément relatif aux billets à moyen terme.

Augmentation du dividende versé sur actions ordinaires

Le 8 février 2011, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel de la société de 9 %, ou trois cents, à 37 cents par action sur ses actions ordinaires en circulation. Cette décision reflétait l'objectif de la société de créer de la valeur pour ses actionnaires, sa forte situation financière et la qualité de son résultat opérationnel. La société a ainsi augmenté son dividende pour une sixième année consécutive. Le 30 septembre 2011, des dividendes trimestriels de 40 millions \$ ont été versés aux actionnaires ordinaires inscrits en date du 15 septembre 2011.

Dividendes versés sur actions privilégiées

Le 30 septembre 2011, des dividendes trimestriels de deux millions \$ et de un million \$ respectivement ont été versés aux détenteurs d'actions privilégiées de série 1 et de série 3 inscrits en date du 15 septembre 2011.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 22 février 2010, la société a entrepris une offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal de ses activités en vue de l'achat d'au plus 5 % de ses actions flottantes, au cours des douze mois prenant fin le 21 février 2011. Le 5 août 2010, la société a fait passer le nombre maximal d'actions qu'elle pouvait racheter en vertu de l'OPRA dans le cours normal de ses activités de 5 % à 10 % de ses actions flottantes. Le 9 février 2011, la société a annoncé qu'elle renouvellerait l'OPRA afin de racheter environ 5 % de ses actions en circulation. La nouvelle OPRA a commencé le 22 février 2011 pour une période de douze mois. La société a suspendu l'OPRA suite à l'annonce de l'acquisition de AXA Canada et il n'y a eu aucun rachat au cours du troisième trimestre de 2011.

Au 30 septembre 2011, 2,8 millions d'actions ordinaires (7,0 millions au 30 septembre 2010) avaient été rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'OPRA au prix moyen de 47,03 \$ par action (43,64 \$ par action au 30 septembre 2010) pour une contrepartie totale de 129 millions \$ (304 millions \$ au 30 septembre 2010). Le coût total versé, qui inclut les frais, a d'abord été porté au capital social à hauteur de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires achetées aux fins d'annulation et l'excédent de 105 millions \$ (242 millions \$ au 30 septembre 2010) a été imputé aux bénéfices non distribués.

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Tableau 30 –OPRA dans le cours normal des activités

	Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées (en unités)	Cumul au 30 septembre 2011	Du début au 30 septembre 2011
Programme du 22 février 2010 au 21 février 2011	11 955 826		
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		1 979 500	9 706 502
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		46,69 \$	44,61 \$
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		91 \$	433 \$
Programme du 22 février 2011 au 21 février 2012	5 523 548		
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		771 400	771 400
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		47,89 \$	47,89 \$
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		38 \$	38 \$
Total de la période			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (en unités)		2 750 900	s.o.
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		47,03 \$	s.o.
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		129 \$	s.o.

Dispositions hors bilan

Prêts de titres

La société participe à un programme de prêt de titres dans le but de réaliser des produits de commissions. Le programme est géré par le dépositaire de la société, une grande institution financière canadienne. Dans le cadre du programme, la société prête des titres qu'elle possède à d'autres institutions financières afin de leur permettre de respecter leurs engagements de livraison. Au 30 septembre 2011, la société avait prêté des titres (lesquels sont présentés dans les placements au bilan consolidé intermédiaire non audité) dont la juste valeur s'élevait à 899 millions \$ (1 332 millions \$ au 31 décembre 2010). Des garanties sont fournies par les contreparties et détenues en fiducie par le dépositaire pour le compte de la société jusqu'à ce que les titres sous-jacents aient été rendus à la société. Les garanties ne peuvent être vendues ou données à nouveau en garantie par la société, à moins que la contrepartie en question ne manque à ses obligations financières. D'autres garanties sont obtenues ou remises de façon quotidienne, selon les fluctuations de la valeur marchande des titres prêtés. Les garanties se composent de titres gouvernementaux, dont la juste valeur estimative équivaut à 105 % de celle des titres prêtés et s'élevait à 944 millions \$ au 30 septembre 2011 (1 399 millions \$ au 31 décembre 2010).

Section 10 - Questions de comptabilité et de communication de l'information

10.1 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a mis en place des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a également la responsabilité de maintenir ces contrôles internes.

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) de la société de manière à exclure les contrôles, les politiques et les procédures de AXA Canada, qui a été acquise par IFC le 23 septembre 2011. L'apport de AXA Canada à nos états financiers consolidés pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 représente 0,4 % des produits consolidés et 4 % du résultat consolidé. Par ailleurs, au 30 septembre 2011, le total des actifs et le total des passifs de AXA Canada s'élevaient respectivement à approximativement 39 % et 32 % des actifs et des passifs consolidés. La direction entend retirer cette limitation dans les délais permis par la réglementation.

Afin de faciliter l'application des IFRS, la société a mis en œuvre un contrôle ponctuel pendant la transition à celles-ci. Toutefois, au cours de la période close le 30 septembre 2011, aucune modification n'a été apportée ayant eu une incidence significative ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

10.2 Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés à titre d'actifs et de passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, de même que sur les montants constatés à titre de produits et de charges au cours de la période. Les résultats de la société reflètent les jugements formulés par la direction relativement à l'impact des conditions mondiales du crédit et des marchés des actions qui prévalent. Compte tenu de l'incertitude entourant la volatilité continue de ces marchés et du manque général de liquidités des marchés des capitaux, les résultats financiers réels pourraient différer de ces estimations.

10.3 Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société ont été préparés selon les IFRS. Les principales méthodes comptables qu'utilise la société conformément aux IFRS sont incluses dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2011 et pour la période de trois mois close à cette date. Les méthodes modifiées de façon importante à la suite du passage aux IFRS sont résumées ci-dessous.

Avantages futurs du personnel – Écarts actuariels nets

En vertu des PCGR du Canada, les écarts actuariels nets découlant de la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes faisaient l'objet d'un amortissement selon la méthode du corridor. Selon les IFRS, les entités ont le choix de comptabiliser les écarts actuariels de l'exercice en cours à l'état du résultat global sur une base amortie tout comme le permettait la méthode du corridor, ou de les comptabiliser immédiatement aux AERG de la période où ils surviennent.

La société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les AERG. Ainsi, la valeur actualisée des obligations au titre des prestations constituées, nette de la juste valeur des actifs des régimes, est comptabilisée au bilan consolidé intermédiaire non audité. La société est d'avis que cette méthode comptable assure une meilleure transparence pour les actionnaires et les différentes parties prenantes. L'ajustement de transition découlant de ce choix de méthode comptable a entraîné une réduction nette des capitaux propres de 101 millions \$ après impôts au 31 décembre 2010 (voir le tableau 32).

Instruments financiers

Selon les PCGR du Canada, les instruments de capitaux propres disponibles à la vente étaient évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur étaient présentées, nettes de l'impôt, dans les AERG jusqu'à ce que l'actif soit cédé ou subisse une perte de valeur durable. À chaque date de clôture, une évaluation quantitative était effectuée pour déterminer les instruments de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur avait subi une baisse importante ou prolongée. La direction posait alors un jugement en fonction de la situation financière de chaque émetteur pour déterminer si la baisse était durable et s'il existait des indications objectives de perte de valeur.

Selon les IFRS, l'évaluation de la perte de valeur est comparable, mais dépend moins du jugement puisqu'il n'est pas nécessaire de déterminer si la baisse de valeur d'un instrument de capitaux propres DAV est durable. Par conséquent, les pertes de valeur seront probablement comptabilisées plus rapidement selon les IFRS qu'elles ne l'étaient selon les PCGR du Canada. De plus, selon les IFRS, dans le cas des actions privilégiées perpétuelles, la détermination d'une éventuelle perte de valeur se fait selon les normes applicables aux pertes de valeur sur les capitaux propres, tandis que selon les PCGR du Canada, les normes à utiliser étaient celles applicables aux pertes de valeur sur les titres de créance.

À la date de transition aux IFRS, l'application rétrospective de ces règles était requise, ce qui a donné lieu au reclassement dans les bénéfices non distribués d'ouverture de certaines pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les AERG, comme elles l'auraient été avant le 1^{er} janvier 2010 si les IFRS s'étaient appliquées. Ce reclassement n'a aucune incidence globale sur les capitaux propres de la société (voir le tableau 32). Les profits nets (pertes nettes) de placement présentés en vertu des PCGR du Canada pour l'exercice 2010 ont été retraités selon les IFRS, car ces pertes de valeur subies au cours des exercices précédents ont eu des répercussions sur l'évaluation des profits et pertes réalisés en 2010 selon les IFRS (voir le tableau 31).

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement de nos principaux indicateurs déclarés auparavant selon les PCGR du Canada avec ceux présentés selon les IFRS.

Tableau 31 - Rapprochement des principaux indicateurs de rentabilité pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	PCGR du Canada	Avantages futurs du personnel et autres ajustements	Instruments financiers	IFRS
Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2010				
Résultat net	82	-	27	109
Résultat opérationnel net	89	1	-	90
RPA attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué (en dollars)	0,72	-	0,24	0,96
RPA opérationnel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	0,78	0,01	-	0,79
RCP attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé				s.o.
RCP opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé				s.o.
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010				
Résultat net	322	(3)	72	391
Résultat opérationnel net	320	2	-	322
RPA attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué (en dollars)	2,78	(0,03)	0,62	3,37
RPA opérationnel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	2,76	0,02	-	2,78
RCP attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé				15,0 %
RCP opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé				12,6 %
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010				
Résultat net	420	(4)	81	497
Résultat opérationnel net	399	3	-	402
RPA attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué (en dollars)	3,65	(0,03)	0,70	4,32
RPA opérationnel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en dollars)	3,47	0,03	-	3,50
RCP attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé	13,9 %	0,2 pt	2,8 pt	16,9 %
RCP opérationnel attribuable aux actionnaires ordinaires, cumul annualisé	13,2 %	1,8 pt	-	15,0 %

Intact Corporation financière
Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

Tableau 32 - Rapprochement des principaux indicateurs de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	PCGR du Canada	Avantages futurs du personnel et autres ajustements	Instruments financiers	IFRS
Au 1^{er} janvier 2010				
Total des actifs	11 351	(40)	-	11 311
Total des passifs	8 369	25	-	8 394
Capital social et surplus d'apport	1 144	-	-	1 144
Bénéfices non distribués	1 902	(65)	(310)	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global	(64)	-	310	246
Capitaux propres	2 982	(65)	-	2 917
Valeur comptable par action (en dollars)	24,88	(0,55)	-	24,33
Au 31 décembre 2010				
Total des actifs	12 149	(74)	-	12 075
Total des passifs	9 079	27	-	9 106
Capital social et surplus d'apport	1 089	-	-	1 089
Bénéfices non distribués	1 894	(70)	(228)	1 596
Cumul des autres éléments du résultat global	87	(31)	228	284
Capitaux propres	3 070	(101)	-	2 969
Valeur comptable par action (en dollars)	27,37	(0,90)	-	26,47

10.4 Nouvelles normes et méthodes comptables

Normes émises mais non encore en vigueur

La société analyse actuellement les répercussions que les normes suivantes auront sur ses états financiers consolidés :

Instruments financiers – Classement et évaluation

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme réduit la complexité en remplaçant les nombreuses règles de l'IAS 39. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Les actifs financiers sont d'abord soumis à un test de modèle économique pour déterminer s'ils peuvent être évalués au coût amorti. L'objectif du modèle économique est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et non pas de vendre les actifs financiers afin de réaliser des flux de trésorerie.
- Pour être admissible à l'évaluation au coût amorti, l'actif financier doit présenter des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels représentant le capital et les intérêts;
- Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur au bilan;
- Une entité peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les variations de la juste valeur d'un placement en actions détenu à des fins autres que de transaction directement dans les AERG. Les dividendes des placements visés par ce choix doivent être comptabilisés dans le résultat net attribuable aux actionnaires, mais les profits ou pertes ne sont pas soustraits des AERG lorsque les placements en actions sont vendus; et
- Si un actif financier est admissible à l'évaluation au coût amorti, une entité peut choisir de l'évaluer à la juste valeur si ce choix permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable.

La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Toutefois, le 4 août 2011, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il est proposé de reporter la date d'application obligatoire de la norme aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. La période de commentaires sur l'exposé-sondage a pris fin le 21 octobre 2011.

États financiers consolidés

La norme IFRS 10 – *États financiers consolidés* remplace les normes IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs entités. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Le principe de base de la consolidation est le « contrôle » dont la définition comprend trois éléments : 1) le pouvoir sur l'entité émettrice contrôlée; 2) l'exposition, ou les droits, à des rendements variables de l'entité émettrice contrôlée; 3) la capacité de l'investisseur d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice afin d'orienter le montant des rendements qu'il en retire.
- Lors de la préparation des états financiers consolidés, une entité doit appliquer des méthodes comptables uniformes pour des transactions de nature semblables et d'autres événements dans des circonstances similaires. Les soldes et transactions entre entités membres du groupe doivent être éliminés. Les participations sans contrôle dans les filiales doivent être présentées au bilan consolidé dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres des propriétaires de la société mère.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Partenariats

La norme IFRS 11 – *Partenariats* remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC-13 – *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle s'applique à toute entité prenant part à un accord conjoint où deux parties ou plus ont un contrôle conjoint. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle, qui n'existe que lorsque les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
- Les accords conjoints sont classés en deux catégories : activités communes et coentreprises.
- Une entité détermine le type d'accord dans lequel elle est impliquée en tenant compte de ses droits et obligations.
- Un opérateur conjoint doit reconnaître et évaluer les actifs, les passifs, les produits et les charges en fonction de sa quote-part selon l'accord.
- Un coentrepreneur doit comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* remplace les exigences de présentation d'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels*, IAS 28 - *Participations dans des entreprises associées* et IAS 31 – *Participation dans des coentreprises*. La norme IFRS 12 établit des objectifs de présentation selon lesquels une entité fournit des informations quant aux entités consolidées, aux entités associées, aux partenariats, aux entités ad-hoc non consolidées et quant aux intérêts ne donnant pas le contrôle.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* en vue d'établir un cadre unique pour définir, mesurer et divulguer la juste valeur. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- La norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.
- L'évaluation de la juste valeur requiert qu'une entité identifie les éléments suivants :
 - l'actif ou le passif devant être mesuré;
 - pour un actif non financier, l'utilisation optimale de l'actif et si l'actif est utilisé en combinaison avec d'autres actifs ou sur une base autonome;
 - le marché dans lequel une transaction ordonnée aurait lieu pour l'actif ou le passif; et

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

- la ou les techniques d'évaluation appropriées à utiliser pour mesurer la juste valeur. La ou les techniques d'évaluation utilisées devraient maximiser l'utilisation de données observables pertinentes et minimiser les données non observables. Ces données doivent être cohérentes avec celles qu'un intervenant du marché utiliserait pour déterminer le prix de l'actif ou du passif.
- L'entité doit divulguer ces techniques d'évaluation et les données utilisées pour élaborer les évaluations en juste valeur.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a mené à bien son projet visant à améliorer la comptabilisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi en publiant la version amendée de l'IAS 19 - *Avantages du personnel*. Les modifications visent à :

- éliminer l'option de reporter la comptabilisation des profits et pertes, communément appelée la « méthode du corridor », ce qui permettra une amélioration de la comparabilité et de la fiabilité de la présentation;
- améliorer la présentation des variations des actifs et des passifs provenant des régimes à prestations définies, en imposant notamment l'obligation de présenter les réestimations dans les AERG, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société;
- améliorer les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée par sa participation à ces régimes.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

10.5 Transactions entre parties liées

Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées avec des entités liées au réseau de distribution de la société.

Section 11 - Gestion des risques

Aucune modification importante n'a été apportée à l'information sur la stratégie de gestion des risques présentée dans le rapport de gestion pour l'exercice 2010.

11.1 Estimation de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers

Incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers

Pour nos titres privilégiés ou nos titres à revenu fixe DAV, une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt entraînerait une hausse du résultat avant impôts d'environ 41 millions \$ en raison de l'évaluation à la valeur de marché du passif au titre de la vente des options d'achat incorporées aux actions privilégiées remboursables par anticipation détenues par la société et en raison de l'évaluation à la valeur de marché des positions sur dérivés. Une hausse de 100 points de base entraînerait également une baisse des AERG d'environ 226 millions \$. Inversement, une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt entraînerait respectivement une diminution du résultat avant impôts et une hausse des AERG des mêmes montants. Les incidences décrites ici ont une relation approximativement linéaire à la fluctuation des taux d'intérêt.

Par ailleurs, une hausse de 10 % des cours des actions ordinaires et une hausse de 5 % des cours des actions privilégiés entraîneraient une baisse du résultat avant impôts de 17 millions \$ en raison de l'évaluation à la valeur de marché du passif au titre de la vente des options d'achat incorporées aux actions privilégiées remboursables par anticipation détenues par la société. Toutefois, cette hausse entraînerait une augmentation linéaire des AERG de 181 millions \$. Inversement, une baisse de 10 % des cours des actions ordinaires et de 5 % des cours des actions privilégiés entraînerait respectivement une hausse du résultat avant impôts et une baisse des AERG des mêmes montants. Les incidences décrites ici ont une relation approximativement linéaire à la fluctuation des marchés des actions.

Les analyses de sensibilité ci-dessus ont été effectuées en utilisant les principales hypothèses suivantes :

- les titres du portefeuille de la société n'ont pas subi de perte de valeur;
- les taux d'intérêt et les cours des actions fluctuent de façon indépendante;
- les variations de la courbe de rendement sont parallèles;
- les risques de crédit et de liquidité n'ont pas été considérés;
- pour ce qui est de nos titres de créance JVBRN, nous présumons que l'impact estimatif sur le résultat avant impôts sera compensé par l'ARM. De plus, il est important de noter que les pertes latentes sur les titres DAV, telles que comptabilisées dans les AERG, peuvent, à un certain moment, être réalisées, soit par leur vente, soit par la comptabilisation d'une perte de valeur.

Section 12 - Autres questions

12.1 Mise en garde concernant les énoncés de nature prospective

Certains énoncés inclus dans le présent document concernant les projets et les intentions, les attentes et les résultats, les niveaux d'activité, le rendement, les objectifs ou les accomplissements actuels et futurs de la société ou tout autre événement à venir ou fait nouveau constituent des informations prospectives. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs.

Les informations prospectives sont fondées sur des estimations et des attentes de la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des faits nouveaux prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société, son rendement ou ses réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs suivants : la capacité de la société de mettre en œuvre sa stratégie ou d'exploiter son entreprise selon ses attentes actuelles; sa capacité d'évaluer avec exactitude les risques reliés aux contrats d'assurance qu'elle souscrit; des événements négatifs du marché financier ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les placements et les obligations de financement aux termes des régimes de retraite de la société; le caractère cyclique du secteur de l'assurance IARD; la capacité de la direction de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale conçue pour protéger les titulaires de police et les créanciers plutôt que les investisseurs; les litiges et les procédures réglementaires; la publicité négative périodique à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; la dépendance de la société envers les courtiers et des tiers pour vendre ses produits à des clients; sa capacité de concrétiser sa stratégie d'acquisition; sa capacité d'exécuter sa stratégie commerciale; les modalités de vente des activités d'assurance vie de AXA Canada à SSQ, Société d'assurance-vie inc. (la « vente ») et les approbations réglementaires connexes; le moment de la réalisation de la vente; diverses actions à prendre ou exigences à respecter relativement à la vente et à la clôture de celle-ci; les synergies générées par l'acquisition de AXA Canada et par les plans d'intégration connexes; la planification financière de la société en vue de l'acquisition; les estimations et attentes de la direction quant à l'augmentation du résultat par action, au taux de rendement interne, au retour sur le capital, et à la position de dette par rapport au total du capital investi après la clôture de l'acquisition de AXA Canada; diverses actions à prendre ou exigences à respecter relativement à l'acquisition de AXA Canada et l'intégration de la société et de AXA Canada; la participation de la société à la Facility Association (plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance) et à d'autres plans de répartition des risques obligatoires; des attaques terroristes et les événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; la capacité de la société de conserver ses cotes relatives à la solidité financière; sa capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; son succès à gérer le risque de crédit (y compris le risque de crédit lié à la santé financière des réassureurs); sa dépendance envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications; sa dépendance envers les employés clés; la conjoncture économique et les conditions financières et politiques générales; sa dépendance envers les résultats opérationnels de ses filiales; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours des actions de la société; et les ventes futures d'un nombre important de ses actions ordinaires.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont visés par ces mises en garde et les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs pouvant avoir une incidence sur la société; toutefois, ces facteurs devraient être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses

Intact Corporation financière

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2011

raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans les présentes. La société et la direction n'ont pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les informations prospectives, et ne s'engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.